



Regards sur May

Janvier 2018 – N° 80



EDITO DU MAIRE

En 2017 nous avons enregistré : 12 naissances dont 5 filles et 7 garçons, 2 mariages sur notre commune. Malheureusement 2 décès ont également été enregistrés. Nous sommes 906 en ce début d'année.

PLU

2017 a été une année consacrée à l'élaboration du PLU. Après plusieurs réunions de travail en commission. Le projet de PLU a été voté par le conseil municipal le 23 mars 2017. Nous avons ensuite consulté les personnes publiques associées pendant 3 mois. Et nous avons lancé une enquête publique. Cette enquête s'est déroulée du 18 septembre au 17 octobre 2017. Vous avez été nombreux à consulter les documents et à émettre des souhaits ou observations. Le 7 décembre dernier nous avons rencontré les services de l'état. Nous leur avons exposé les modifications éventuelles de notre projet. C'est un long chemin qui avait commencé en octobre 2014 et plus de trois ans après nous sommes prêts à le faire approuver en conseil municipal. Et ce sera le 1^{er} février prochain. Ce nouveau PLU sera la base en matière d'urbanisation pour nos 30 prochaines années. Nous avons prévu de passer à 1 100 habitants d'ici 20 ans. Ce fut un gros chantier qui a nécessité beaucoup d'énergie. J'en profite pour remercier les membres de la commission PLU, le cabinet Geogram, le CAUE qui ont toujours été dans un état d'esprit de construction pour le bien de la commune.

Dans le cadre du PLU nous avons identifié une zone qui pourrait accueillir des commerces à May. Nous sommes sur une route très passante et je suis persuadé que des entrepreneurs fournissant des services ou des produits de qualité pourraient trouver leur place dans notre village. Par exemple, une boulangerie de qualité avec des places de parking pourrait fonctionner à May ! Avis aux amateurs.

Nous avons également mutualisé des terrains pour la construction de la future zone des Effaneaux. La commune de May a donné 5 000 m² pour ce futur projet de développement économique sur notre territoire. Depuis maintenant de nombreuses années, des associations se battent pour que ce projet n'aboutisse pas. Dans la conjoncture actuelle j'ai du mal à saisir que l'on soit opposé au développement de l'emploi, dans un territoire qui en a besoin, ce sont 800 emplois à la clé à terme.

Travaux

Nous avons prévu de poursuivre des travaux de modernisation en 2017, mais faute de financement nous nous sommes limités au strict minimum. Des idées, nous en avons et il y aurait à faire : la cour de l'école, des kilomètres de voiries, la rénovation de notre salle des fêtes, un parking digne de ce nom... Nos finances sont serrées et nous avons peu de marge de manœuvre en cas de coup dur. La baisse des dotations, nos frais de fonctionnements à notre petite échelle, l'éventuelle compensation de la baisse de la taxe d'habitation... Je ne suis pas d'un naturel pessimiste mais cela fait beaucoup et nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. On va donc attendre avant de lancer des travaux et on gèrera au cas par cas. Certains se sont plaints du manque de décoration de Noël, c'est 5 000 € d'économie !

En 2017, nous avons décidé d'octroyer une subvention de 750 € aux habitants des hameaux qui poseraient une micro station d'épuration aux normes et validée par la CCPO. C'est une réelle avancée avant la définition du prochain schéma directeur d'assainissement à l'échelle du territoire. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Le 3 juin 2018 aura lieu la deuxième édition du Trail du Pays de l'Ourcq. C'est une épreuve sportive au départ de Crouy sur Ourcq et qui passera par May. Plusieurs courses "nature" vous seront proposées de 5 à 35 kms sur nos chemins. Nous vous y attendons nombreux et pour plus d'informations : www.traildupaysdelourcq.fr. Si vous souhaitez être bénévole pour cette journée, n'hésitez pas à contacter la mairie de May.

Je veux remercier l'ensemble des associations pour les activités mises en œuvre au cours de l'année. Je connais toutes les difficultés qu'elles rencontrent parfois pour y parvenir. Je remercie aussi le personnel communal pour l'intérêt que chacun porte à sa fonction et son attachement pour le service de la population. Je remercie également l'équipe municipale ainsi que les membres des commissions extérieures au conseil pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée à la vie locale. A toutes et à tous, je vous adresse en mon nom et au nom du Conseil municipal, nos meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur, à vous et à ceux qui vous sont chers. Bonne et heureuse année 2018.

Pascal MÉHEUT

INFORMATIONS MAIRIE

* ÉTAT CIVIL *



NAISSANCES

Luke OLIVIER, né le 2 décembre 2017
Kilian OBLET, né le 12 décembre 2017

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents
et souhaitons la bienvenue aux nouveaux petits
Mahouyots !

DECES

Suzanne DERESON épouse CREQUER, 83 ans, 5 rue de la
Fontaine aux Chiens

* DISTRIBUTION DU COURRIER *

Pour la bonne distribution du courrier dans vos
boîtes aux lettres, il est important qu'elles soient
visibles, avec vos noms et numéro de rue.
Merci de bien vouloir faire le nécessaire

* HORAIRES DE TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE *

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par
des particuliers à l'aide d'outils bruyants (tondeuse à
gazon, tronçonneuse, perceuse, scie...) s'effectuent :

- Jours ouvrés : de 7h à 20h
- Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Dimanches : de 10h à 12h

* CHANGEMENT DE FRÉQUENCES DE LA TNT *

Le 27 mars 2018, May-en-Multien sera concerné par
des modifications de fréquences de la TNT.

Plus d'informations sur www.recevoirlatnt.fr ou au
0970 818 818 (appel non surtaxé).



* NOUVEAUX ARRIVANTS A MAY-EN-MULTIEN *

Vous venez d'éménager sur la commune de May-
en-Multien, pensez à venir vous présenter en mairie.

Les enfants de 0 à 12 ans bénéficient d'un cadeau de
Noël et les personnes de plus de 65 ans d'un repas
annuel ainsi qu'un colis de Noël.

* AFFAIRES GÉNÉRALES *

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, filles et garçons, de nationalité
Française, sont priés de se faire recenser en Mairie,
après la date anniversaire de leurs 16 ans et le
dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de
l'anniversaire. Se munir d'une pièce d'identité et du
livret de famille des parents.

Sont concernés cette année, celles et ceux **nés en
2002.**

Le recensement militaire est **obligatoire.**

* COLLECTE DES DÉCHETS *

➤ Déchets **extra-ménagers** : ramassage le **vendredi
13 avril et le vendredi 12 octobre 2018.** Pensez à
sortir vos encombrants la veille.

➤ Emballages ménagers recyclables (bac jaune /
bleu) : ramassage le **lundi des semaines impaires.**

**Le calendrier des collectes de déchets vous a été
distribué dans les boîtes en fin d'année. Conservez-
le bien précieusement.**



DÉCHETS VERTS



Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes a cessé le ramassage des déchets verts (petites branches, feuilles, tontes, tailles,...) sur les communes.

Que faire des déchets verts ? Vous avez la possibilité d'acquérir une tondeuse mulching, de faire du paillage, d'acquérir un compost au prix de 22 euros, ou d'apporter vos déchets verts à la déchèterie d'Ocquerre (Zone de Grandchamp - tél : 01 60 44 40 03).

Les horaires d'hiver (du 01/11 au 28/02)

- Lundi et mercredi > 10 h-12 h / 14 h-17 h
- Mardi > fermé
- Jeudi et vendredi > 14 h-17 h
- Samedi > 9 h-12 h / 14 h-17 h
- Dimanche et jour férié (sauf 25/12 et 01/01) > 9 h-12 h

Les horaires d'été (du 01/03 au 31/10)

- Lundi et mercredi > 10 h-12 h / 14 h-18 h
- Mardi > fermé
- Jeudi et vendredi > 14 h-18 h
- Samedi > 9 h-12 h / 14 h-18 h
- Dimanche et jour férié (sauf 01/05) > 9 h-12 h

Pour plus de renseignements : www.smitom-nord77.fr ou www.paysdelourcq.fr. Des dépliants sont également disponibles au sein de votre mairie.

REPAS DES ANCIENS AU SON DE L'ACCORDÉON !



Samedi 25 novembre 2017, salle du Mille-Club, c'est dans un climat très chaleureux qu'une cinquantaine de convives s'est retrouvée lors du traditionnel repas des anciens offert par la municipalité. C'est un moment privilégié qui, une fois par an, permet à nos aînés de se rassembler, d'échanger et partager un repas festif. Cette année a été également l'occasion de faire un clin d'œil à Madame LORINÉ notre doyenne du village, née en 1922, qui ne manque pas ce rendez-vous annuel.

C'est dans une ambiance festive assurée par Monsieur JAMME, accordéoniste que les invités ont ensuite dansé, chanté et dégusté l'excellent repas préparé et servi par l'équipe du Château Marysien.

L'après-midi s'est conclu par la distribution des colis des anciens. La municipalité, ravie du vif succès de cette manifestation, espère vous voir encore plus nombreux l'année prochaine !



NOEL DES ENFANTS 2017



Samedi 16 décembre, de nombreux enfants accompagnés de parents, grands-parents et amis ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour assister au traditionnel arbre de Noël. Dès 13h30, à l'initiative des parents élus, le marché de Noël a remporté un vif succès. Pour l'occasion, les enfants avaient également participé en réalisant des petits objets en classe. Gâteaux et vin chaud furent fort appréciés !!!!!

Le spectacle offert et mis en scène par l'association « Un petit coin d'artistes » a ravi petits et grands avec des applaudissements bien mérités pour les artistes en herbe.

Le corps enseignant a souhaité également se mobiliser pour cette fête tant attendue !! C'est dans une ambiance festive et joyeuse, et pour le plus grand bonheur de tous que les enfants ont proposé des chants et des poèmes de Noël.

C'est alors que, sous les regards émerveillés et brillants d'excitation des enfants, le père Noël fit son entrée majestueuse. Il distribua des cadeaux aux enfants âgés de 0 à 6 ans. Un pur moment de magie immortalisé par de nombreuses photos. Quant aux enfants âgés de 6 à 12 ans, ils reçurent un "bon cadeau" d'un montant de 25 € dont 5 € offert par le comité des fêtes. Pendant la remise des cadeaux, un copieux goûter a ensuite été servi et très apprécié des enfants.

L'après-midi s'est terminée par le tirage de la tombola, proposée au profit de l'association des restos du cœur qui a reçu la somme de 260 €.

La municipalité remercie, les professeurs des écoles, les parents élus, l'association « Un petit coin d'artistes », le comité des fêtes et toutes les personnes qui par leur dévouement et leur investissement ont fait que cet après-midi soit chaleureuse et conviviale.

Francine THIERY



RETOUR ÉVENTUEL À LA SEMAINE DE 4 JOURS D'ÉCOLE

Les communes fonctionnant sur 9 demi-journées d'école, peuvent désormais, si elles le souhaitent, organiser les enseignements sur 4 jours. De nouvelles concertations sont donc prochainement prévues afin de décider de l'organisation du temps scolaire à partir de septembre 2018. Les membres du conseil d'école, qui se réuniront le lundi 29 janvier, devront se prononcer pour le retour ou le non retour de la semaine à 4 jours. Le sujet sera également traité lors du conseil municipal du jeudi 1^{er} février et fera l'objet d'une délibération. A l'issue des échanges, le maire informera l'Inspecteur de l'Education Nationale de la décision prise.

Francine THIERY



INFORMATION ACADEMIE DE CRETEIL : SCOLARISATION DANS LA FAMILLE

Le principe de l'obligation d'instruction posé dès 1882 exige que tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, présents sur le territoire national bénéficient d'une instruction qui peut être suivie selon le choix des personnes responsables, soit dans un établissement scolaire public ou privé soit dans la famille.

Le choix de l'instruction dans la famille doit faire l'objet d'une déclaration écrite des personnes responsables auprès du Maire de la commune de résidence et de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale au plus tard à la rentrée scolaire et doit être renouvelée chaque année.

De même, tout changement de résidence de la famille ayant choisi ce mode de scolarisation doit faire l'objet d'une déclaration sous 8 jours auprès du Maire de la nouvelle commune de résidence et de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale concernée.

Francine THIERY



LA VIE DE L'ÉCOLE



- Notre école compte à ce jour 113 élèves répartis en 5 classes. L'effectif global de l'école baisse, la fermeture d'une classe maternelle est à craindre pour la rentrée 2018.
- Les enfants nés entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2015** peuvent s'inscrire en petite section de maternelle à la rentrée 2018. Vous devez inscrire votre enfant en mairie à partir du 3 avril. Ensuite, vous pourrez vous rendre à l'école les mardis 15, 22 et 29 mai. Vous devez vous munir du carnet de santé, du livret de famille et de l'inscription en mairie. Ne pas hésiter à prendre contact avec la directrice au 01.60.01.10.08. (répondeur).
- Le marché de Noël qui a eu lieu le vendredi 16 décembre 2017 a rapporté 455,50 € à la coopérative. Merci pour votre participation.
- Les 5, 6 et 7 février, tous les élèves de l'école participeront à des ateliers sur la Préhistoire et le Moyen-âge.
- Le vendredi 13 avril, les élèves de PS, MS, GS et CP assisteront à la pièce « Tamao » au théâtre Luxembourg de Meaux.
- Les élèves de CE2, CM1 et CM2 iront le lundi 4 juin visiter le musée de la gendarmerie à Melun.
- Cette année, la kermesse aura lieu le samedi 23 juin.

Mme VASSEUR, directrice

ENFANCE ET SCOLARITE

LÉO LAGRANGE

Toute l'équipe du périscolaire et des NAP se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2018.

Cette année, l'accueil s'organise autour de 4 pôles d'activités : les activités manuelles et arts créatifs, les jeux et activités physiques, le coin expression et le coin calme.

C'est donc en suivant ces thématiques que nous proposons tous les soirs des activités à vos enfants. Le choix de l'activité n'est pas imposé afin de s'adapter au mieux aux envies et aux rythmes de chacun.

Depuis quelques semaines déjà, nous avons entamé avec les enfants, les préparatifs du spectacle que nous vous proposerons en fin d'année scolaire.

Des ateliers cuisine sont également mis en place. Après la traditionnelle galette des rois, les enfants réaliseront bientôt un apéritif sucré salé spécialement cuisiné pour leurs parents.

Vous recevrez prochainement les invitations pour ce moment de convivialité qui, nous l'espérons, ravira petits et grands !



Laura DAMETTE

ASSOCIATIONS



ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE DE MAY-EN-MULTIEN

Très bonne année 2018 !!!

Nous fêterons ce début d'année autour d'un apéro littéraire et gourmand le samedi 3 février entre 11h et 13h. Ce sera l'occasion pour les nouveaux venus de découvrir notre bibliothèque. Rappelons qu'il s'agit d'une bibliothèque communale et scolaire gérée par l'A.F.R. Les enfants peuvent emprunter des livres dans le cadre de l'école mais aussi dans le cadre des permanences pour tous publics : le mercredi de 16h à 19h et le samedi de 11h à 13h.

La reprise des adhésions a déjà bien commencé, elle donne droit aux prêts gratuits pendant une année : 9 € pour une famille, 7 € pour un adulte, 2 € pour un enfant ou ado non scolarisé à May, gratuité pour les enfants de l'école.

Vous pouvez réserver des livres dans le cadre des « Navettes » de la Bibliothèque Départementale. Par ailleurs nous sommes toujours preneurs de vos propositions d'achats.

Cette année encore nous aurons un stand de livres d'occasion à la brocante de septembre, vous pouvez nous donner les livres que vous ne souhaitez pas garder, ils seront triés, mis au prêt pour certains ou proposés à la vente.

En décembre, nous avons eu la chance de bénéficier de 2 animations de Marc ROGER dans le cadre de sa résidence d'auteur sur le pays de l'Ourcq : un échange autour de son prochain livre à la bibliothèque et une lecture musicale proposée aux enfants des écoles de May et Crouy et en soirée aux adultes à la salle des fêtes. Nous le remercions chaleureusement pour le plaisir que nous avons pris à le rencontrer et à l'écouter.

Comme d'habitude à cette période de l'année, nous faisons appel à toute personne disposant d'un peu de temps et ayant le goût des livres pour participer à la vie de la bibliothèque.

Le samedi 3 février, entre 13h et 15h, nous prolongerons l'apéro gourmand par notre Assemblée Générale d'association ouverte à tous les adhérents.

Les bénévoles de la Bibliothèque

ASSOCIATIONS

ATELIER CRÉATIF DU MULTTIEN

Meilleurs Vœux pour 2018. Venez- nous rejoindre pour cette nouvelle année !
Faites - vous plaisir en 2018 en pratiquant une activité :

BRODERIE – CARTONNAGE - PATCHWORK – BOUTIS-HARDENGER - QUILING

Venez voir ce que l'on fait au club et faire un premier essai, nous sommes là tous les mardis, à partir de 20 h à la salle des associations.

Nadia
tél : 06.83.56.86.52



CLUB DE LA DETENTE

Dimanche 1^{er} octobre, salle comble pour notre 2^{ème} loto de l'année en ce bel après-midi automnal. Ambiance chaleureuse et gagnants ravis de leurs lots, les perdants se disant que ce sera mieux la prochaine fois ; merci à tous pour votre participation.

Dimanche 29 octobre, sortie au cabaret du P'tit Baltard à Nesles, une trentaine de membres était au rendez-vous pour prendre le car en direction du P'tit Baltard où nous attendait un excellent déjeuner et un spectacle superbe digne des scènes parisiennes qui a enchanté le public ; paillettes, humour, chansons et bonne humeur étaient au rendez-vous, spectacle tellement apprécié qu'il a fait l'unanimité et que nous reconduirons en 2018 ou 2019.

Dimanche 19 novembre, repas annuel du club, une quarantaine de convives étaient présents pour clôturer l'année 2017 autour d'un copieux et délicieux repas préparé par le « Château Marysien », ambiance réussie et chœurs à l'unisson grâce à la complicité de notre musicien.

N'oubliez pas que le club a le plaisir de vous accueillir un jeudi sur deux dans la salle des Associations, de 14h30 à 18h, pour des après-midi récréatifs où une vingtaine de participants se retrouvent avec plaisir autour d'un goûter et de divers jeux de société.

L'adhésion annuelle reste à 16 €, la carte pour les nouveaux adhérents ou les timbres pour les anciens sont à votre disposition aux dates de réunions du club le jeudi (8 et 22 Février, 8 Mars), sinon vous pouvez contacter notre Trésorier Monsieur Simon BENHAROUS au 06.13.85.50.27.

Prochaines manifestations prévues en 2018 :

- Lotos les dimanches 25 mars et 30 septembre,
- Repas publicitaire le 28 juin,
- Repas annuel du club le dimanche 4 novembre.

Le Club de la Détente vous souhaite une excellente année 2018



ASSOCIATIONS



COMITÉ DES FETES DES MAY

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2018. Nous vous l'espérons remplie de joie, de rires et bons moments.

Avant de vous présenter nos actions à venir, nous souhaitons revenir sur nos dernières manifestations.

Depuis le mois d'octobre, nous avons organisé :

- Le 7 octobre, un repas portugais où les convives ont pu découvrir un pays si haut en couleur entre gastronomie, musique et chaleur humaine.
- Le 18 novembre, une soirée « Beaujolais nouveau ». Les nombreux participants ont apprécié cette nouvelle cuvée et se sont régalés autour d'un buffet campagnard.
- Le 26 novembre, un loto pour les amateurs du carton plein. De nombreux lots ont été gagnés dans une ambiance des plus agréables.
- Le 31 décembre, la soirée dansante de la nouvelle année qui a permis aux personnes présentes de franchir 2018 en chantant et en dansant.

Cette année encore, le comité des fêtes a aidé le Père Noël des enfants de May en participant à l'achat des cadeaux distribués. La participation 2017 s'est élevée à un peu plus de 640 €.

Pour vous rendre la vie plus joyeuse, nous vous proposons les événements suivants : un loto le 3 février, une sortie « Théâtre » le 3 mars et une brocante printanière le 1^{er} avril.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous souhaitons d'agréables moments dans notre village où il fait si bon vivre.

Le Comité des fêtes

LES PARENTS ÉLUS

Chers parents,

En ce début d'année, nous vous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2018.

Petit retour sur le Noël des enfants du 16 décembre 2017. L'équipe enseignante et les enfants de l'école, nous ont offert un joli spectacle inédit avec « mélange » des classes. Cette nouveauté a été très appréciée par les familles. Merci à eux !

Nous tenons à remercier également l'équipe municipale pour l'organisation de cette journée inoubliable pour les petits et les grands ainsi que les nombreux participants à notre marché de Noël. Nous avons récolté la somme de 455,50 € au profit de la coopérative scolaire.

Le 13 février prochain, aura lieu le carnaval de l'école. L'équipe de parents d'élèves sera présente à l'heure du goûter pour offrir des crêpes aux enfants. Pensez à prévoir un déguisement pour votre enfant.

Nous commençons notre recherche de lots pour la kermesse de l'école qui aura lieu le samedi 23 juin 2018. Nous pouvons vous fournir un justificatif pour les commerçants qui le souhaitent. Nous vous rappelons également que vos idées de créations de jeux de kermesse sont les bienvenues...

A bientôt !



ASSOCIATIONS

FOOTBALL CLUB DE MAY



Le FC May vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'assemblée générale du foot a eu lieu le samedi 30 septembre dernier. Aux termes de cette dernière année Messieurs GALLET et CHINCHILLA ont démissionné en raison de leurs activités professionnelles. Ces derniers restent toutefois au club.

Monsieur CHEMINEL Frédéric a été élu Président et Monsieur QUILLES Gregory a été élu Vice-président. Membres actifs du club : Monsieur et Madame GUESDON, Monsieur et Madame BOUKADI, Monsieur et Madame BROCHET, Monsieur MAGNIEZ, Madame FOURMANOIR, Madame GALLET, Madame BERTHAULT, Monsieur RUBENS, Madame CLOTAIL-CHEMINEL. En ce qui concerne les coachs, nous souhaitons la bienvenue à Monsieur CHINCHILLA David; responsable des U6-U7, Monsieur DEMARLE Sylvain; responsable U8-U9, Monsieur POMMEREAU Pierre; responsable U10-U11. Sans oublier nos vétérans : Monsieur BOUKADI Ali, nos seniors : Monsieur DAFONSECA Arthur, et le Foot-salle : Monsieur QUILLES Gregory. Nous leur souhaitons une très belle saison.

Nous vous rappelons les dates à venir très prochainement :

- **Repas à thème le samedi 3 mars** : inscriptions auprès de Madame BOUKADI Stéphanie au **06 82 26 88 69**
- **Loto le samedi 7 avril.**

L'équipe du Fc May

UN PETIT COIN D'ARTISTES

Bonjour à tous!

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute, qu'elle soit riche en découverte humaine et artistique !

Nous avons clôturé notre année 2017 en intervenant dans les mini-crèches de May et Puisieux avec des lectures de contes de Noël. Que du bonheur de voir ces petites frimousses nous écouter et participer, ce fut un échange une fois de plus très agréable !

Afin de présenter un spectacle de théâtre d'objets prévu le jeudi 8 mars à 20h30 à Crouy-sur-Ourcq et proposé par la CCPO, nous faisons découvrir l'œuvre de Victor Hugo, « les Misérables », par une lecture dans différentes bibliothèques du canton :

- La bibliothèque d'**Etrepilly** le samedi 3 février 2018 à 13h30,
- La bibliothèque de **Crouy-sur-Ourcq** le samedi 10 février 2018 à 11h,
- La bibliothèque de **May en Multien** le samedi 10 février 2018 à 14H30.



Venez nombreux découvrir ou redécouvrir cette œuvre littéraire de Victor Hugo !

Dans le cadre de nos ateliers théâtre enfants, ados et adultes, nous débutons la mise en scène de nos pièces qui vous seront présentées en juin 2018 : le **vendredi 15 juin à 20h30** pour l'atelier adultes et le **dimanche 17 juin à 14h30** pour les ateliers enfants et ados. Nous serions ravis de vous voir nombreux nous encourager !!!

Enfin, nous devrions clôturer notre année artistique avec notre participation au festival des « Assos » à Mary sur Marne, le week-end du 30 juin / 1^{er} juillet 2018 : moment toujours très convivial en cette fin d'année scolaire et début d'été !

A très bientôt



Artistiquement
Un petit coin d'artistes

ASSOCIATIONS

LES PETITS CARTABLES DE MAY



Ce sera notre dernier article dans le Petit Journal de May.

Nous vous annonçons que lors de notre Assemblée Générale extraordinaire qui a eu lieu le mardi 24 octobre 2017, il a été décidé de dissoudre l'association faute de personnes souhaitant continuer. Elle existait depuis 1985 et avait pour but d'organiser des événements (ateliers, sorties, animations avec l'école) pour les enfants du village.

Comme convenu dans le statut de l'association, l'argent restant a été versé à la coopérative de l'école. Nous avons souhaité, en accord avec les parents élus (seuls présents avec les membres des PCM lors de cette Assemblée Générale), attribuer une part de cet argent pour continuer la distribution des chocolats de Noël, la vente des tartes et l'organisation du koh-lanta pour l'année 2018.

C'est ainsi que se tourne malheureusement la page d'une belle aventure.

Un très grand merci à tous les enfants et parents ayant participé aux actions menées par les petits cartables.

L'équipe des petits cartables de May

SORTIES CULTURELLES



Tout d'abord je tiens à vous souhaiter à tous une belle et douce année 2018, qu'elle soit synonyme de bonne santé, de jolies rencontres et de joie.

Vous n'allez pas y échapper, cette année 2018 sera riche en manifestations culturelles et autres reconstitutions historiques. May-en-Multien saura rendre hommage aux Poilus.

Pour cela, je vous donne rendez-vous (en partenariat avec le Pays d'Ourcq) le **samedi 10 février à 20h30 à La Martinière** (35 rue de Soissons à May) pour une *Lecture Musicale de lettres de Poilus sur une musique de Ravel*. Entrée gratuite.

La suite du programme vous sera communiquée ultérieurement celui-ci n'étant pas définitivement bouclé.

Le **week-end du 7 et 8 avril**, au pied du Musée de la Grande Guerre les Poilus installerons leur bivouac. Venez les rencontrer et découvrir des soldats en uniformes, des véhicules, ...

En attendant, sachez que le week-end du **24 et 25 juin** se tiendra à l'aérodrome d'Esbyly un meeting aérien avec des aéronefs d'époque. Vous pourrez y découvrir aussi la reconstitution d'un aérodrome de campagne, différentes animations, expositions culturelles et ludiques pour petits et grands.

Virginie GUESDON

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - NUMÉROS UTILES



Mairie ☎ 01 60 01 74 98 📠 01 60 01 18 15

www.may-en-multien.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi	15 H - 18 H
Mardi	15 H - 18 H
Mercredi	Fermée
Jeudi	16 H - 18 H 30
	Les élus reçoivent sur RDV de 18h à 19h30
Vendredi	15 H - 17 H (Semaines paires)
Samedi	9 H - 12 H (Semaines impaires)

➤ **Ecole du Mail Fleuri** ☎ 01 60 01 10 08

➤ **Bureau de Poste** ☎ 01 60 01 66 04

Horaires d'ouverture : Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 15 H 45 - 18 H 30

Samedi : 9 H - 11 H 45

Fermé le mercredi

- Gendarmerie Nationale 17
- Pompiers 18
- SAMU 15
- SAUR 01 77 78 80 08 (dépannage 24h/24)
- ENEDIS 09 726 750 77
- Trésor Public de Meaux 01 64 35 21 46
- Centre hospitalier de Meaux 01 64 35 38 38
- Sous-préfecture de Meaux 01 60 09 83 77
- Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq 01 60 61 55 00
- Déchetterie d'Ocquerre 01 60 61 27 00

Directeur de publication : Pascal MÉHEUT - **Mise en page :** Mélanie TAUPIN - **Tirage :** 340 exemplaires -
Dépôt légal de parution : Regards sur May - 77145 MAY-EN-MULTIEN - Tél : 01.60.01.74.98 -
Email : mairie.may-en-multien@laposte.net